



IMPOSONS UN AUTRE AVENIR ! POUR NOUS ET NOS ENFANTS !

• **mercredi 29 janvier**

**JOURNÉE MASSIVE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS
INTERPROFESSIONNELLES**

- ▶ Cherbourg : à 13h30 carrefour des luttes/gare.
- ▶ Coutances : à 10h30 place de la mairie.
- ▶ Saint-Lô : 10h30 place de la mairie.
- ▶ Avranches : à 18h devant le théâtre Bd Jozeau Marigné.

• **jeudi 30 janvier**

- ▶ Cherbourg « On ne marchera jamais pour cette réforme »
Rassemblement devant la permanence de la députée à 18h00
Amenez vos vieilles godasses !



**POUR LE RETRAIT DE CE PROJET SCÉLÉRAT
ENSEMBLE NOUS DEVONS FAIRE PLIER LE GOUVERNEMENT
TOUS ENSEMBLE NOUS GAGNERONS !**



Retraites : le Conseil d'État ne garantit pas « la sécurité juridique » de la réforme

Le Conseil d'Etat n'est pas content. L'institution estime ne pas avoir eu le temps de **"garantir au mieux la sécurité juridique"** de la réforme des retraites, selon un avis publié vendredi 24 janvier.

Un avis sévère, qui n'épargne pas l'étude d'impact accompagnant les deux textes : la première mouture était "insuffisante" et même une fois complétée, **"les projections financières restent lacunaires"**, en particulier sur la hausse de l'âge de départ à la retraite, le taux d'emploi des seniors, les dépenses d'assurance-chômage et celles liées aux minimas sociaux.

Le Conseil d'Etat pointe également le choix de recourir à 29 ordonnances. Néanmoins, **la loi étant mal ficelée du fait de l'amateurisme dont le gouvernement a fait preuve, l'ordonnance sur la "conservation à 100% des droits constitués" au moment de la bascule entre le système actuel et le futur "système universel" est jugée "particulièrement cruciale"**. En effet, en **"l'absence d'une telle ordonnance"** sur ce point, la réforme ne pourra pas s'appliquer aux personnes nées à partir de 1975.

Enfin, l'engagement de revaloriser les enseignants et les chercheurs via des lois de programmation est condamné à disparaître du texte car anticonstitutionnel !

Communiqué AFP du 24 janvier 2020

CE PROJET EST TRUFFÉ DE « LOUPS » !

L'intersyndicale dénonce depuis des semaines les entourloupes, les chausse-trappes du projet. L'opinion publique, très majoritairement, a compris les régressions sociales de ce projet.

Le Conseil d'Etat confirme, en grande partie, les raisons de nos colères !

**QUAND LE GOUVERNEMENT MENT,
LA RUE RUE !**